

Délibération  
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 52  
Membres absents : 26  
Procurations : 10

Séance du 25 juin 2025  
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du  
mois de juin à 18 h 00, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 19/06/2025  
Date de transmission : 01/07/2025  
Date de mise en ligne : 02/07/2025

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 2<sup>ème</sup> QUESTION

### Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 (DELIBERATION n° 2025-084)

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion.

Le CFU est la nouvelle présentation des comptes locaux, il devient obligatoire à partir des comptes 2026 et pour toutes les entités publiques locales sous M57 ou M4.

Le CFU est un document de synthèse présentant les résultats de l'exécution du budget et comportant notamment des éléments de bilan introduits par le comptable. C'est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont.

Il retrace d'une part, les prévisions ou autorisations budgétaires votées au cours de l'exercice et, d'autre part, les réalisations constituées à travers les émissions de titres et de mandats (parfois rattachées ou reportées).

#### 2.4 CFU 2024 – Budget annexe Pépinière d'entreprises

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le CFU 2024 du Budget annexe Pépinière d'entreprises de Saint-Louis Agglomération, qui s'élève à 83 221,04€, et qui s'établit comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE  
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024

<b>Pépi ni ère</b>	<b>Résultat exercice 2024</b>
Recette d'exploitation de l'exercice	191 434,24 €
Excédent d'exploitation reporté	67 827,68 €
<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>259 261,92 €</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>198 824,25 €</b>
<b>Solde de la section d'exploitation</b>	<b>60 437,67 €</b>
Recettes d'investissement de l'exercice	246 123,22 €
Excédent d'investissement reporté	- €
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>246 123,22 €</b>
Dépenses d'investissement de l'exercice	120 228,96 €
Déficit d'investissement reporté	1 579,50 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>121 808,46 €</b>
<b>Résultat investissement sans RAR</b>	<b>124 314,76 €</b>
RAR Dépenses 2024	101 531,39 €
RAR Recettes 2024	- €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 101 531,39 €</b>
<b>Solde de la section d'investissement</b>	<b>22 783,37 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>83 221,04 €</b>

<b>Affectations BP 2025</b>	
Recettes d'exploitation 002	60 437,67 €
Résultat investissement 001	124 314,76 €
Recettes investissement 1068	- €

Après avoir entendu les explications de Mme Schmidiger, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, et après que M. Deichtmann eut quitté la séance, le Conseil de Communauté :

☞ approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe Pépi ni ère d'entreprises de Saint-Louis Agglomération tel qu'il est présenté.

  
La Secrétaire de séance,  
Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 27 juin 2025  
Le Président,  
  
Jean-Marc DEICHTMANN

